



FAQ relative au concept de protection contre le Covid19 (version valable à partir du 6 juin 2020)

Par cette FAQ, la FST essaie de répondre aux questions qui ont été posées en rapport avec le concept de protection et les documents complémentaires. La FAQ est mise à jour en continu.

Concept de protection contre le Covid-19: Mise en œuvre au Sport populaire

Thème	Question	Réponse	Rédigé/ actualisé
Généralité	Chaque fédération, société de tir ou exploitant d'installation de tir doit-elle/il réaliser son propre concept de protection?	Chaque organisation et institution doit disposer d'un concept de protection. Les organisateurs d'activités sportives, à savoir les sociétés de tir et les exploitants d'installations sportives, doivent mettre les nouvelles prescriptions cadres en œuvre. La FST met un modèle de concept de protection à disposition.	05.06.20
Règlementations générales	Les réglementations du concept succinct d'avant le 6 juin 2020 ne sont plus en vigueur.	- La règle des 5 personnes est supprimée - La délimitation de secteurs est supprimée - La désinfection des pas de tir n'est plus obligatoire	
Chap. A Installation de tir en général	L'installation de tir appartient au DDPS Quelles conditions doivent être respectées si notre société de tir s'entraîne sur une installation de tir militaire?	Le concept de protection de la FST est le concept en vigueur. Si le commandant de la place d'armes a ordonné des instructions particulières, celles-ci doivent être respectées.	
Chap. A Installation de tir PC	Changement de la cible en carton sur le ramène-cible pendant le tir Le carton (du ramène-cible) peut-il être changé dans le stand PC?	OUI, le fonctionnaire doit porter le masque de protection lors du changement de cible car la distance de 2m ne peut être assurée.	



Thème	Question	Réponse	Rédigé/ actualisé
Chap. A Besoin de place	Quel besoin en place doit être respecté pour les personnes qui s'entraînent/participent aux concours et les fonctionnaires?	Personnes qui s'entraînent/participent aux concours: en règle générale, il faut une surface d'entraînement d'au moins 10m ² à disposition par personne. Les disciplines sportives où il y a peu de mouvements, telles que le tir, autorisent également une surface moindre. Fonctionnaires: respecter la distance des 2m ou 4m ² .	
Chap. A Occupation du stand de tir 300m	Est-il possible d'occuper plus d'une cible sur deux, en particulier lors des concours?	C'est possible, il existe essentiellement deux possibilités: - Séparation des cibles par une paroi de séparation, par exemple en plexiglas ou un film plastique solide - Respecter un temps de tir inférieur à 15 minutes entre tireurs adjacents Si cette durée ne peut être respectée, il est impératif de tenir une liste de présence à des fins de suivi.	
Chap. A Occupation du stand de tir 25m	Est-il possible d'occuper plus d'une cible sur trois, en particulier lors des concours?	Oui, il est possible d'occuper une cible sur deux. Il existe essentiellement deux possibilités: - Séparation des cibles par une paroi de séparation, par exemple du plexiglas ou un film de plastique solide - Respecter un temps de tir inférieur à 15 minutes entre tireurs adjacents Si cette durée ne peut être respectée, il est impératif de tenir une liste de présence à des fins de suivi.	
Chap. F Liste de présence	<i>Une liste de présence doit-elle être obligatoirement tenue?</i> Une personne physique doit-elle effectuer le contrôle d'entrée et de sortie?	Si les distances prescrites ne peuvent être respectées, il convient de tenir obligatoirement une liste de présence afin de recenser un suivi le plus détaillé possible des contacts étroits. Il est recommandé jusqu'à nouvel ordre de tenir une liste de présence lors de chaque entraînement et concours, y compris lorsque les distances sont respectées.	



Thème	Question	Réponse	Rédigé/ actualisé
		Non, il est également possible d'utiliser une liste sur laquelle tout le monde s'inscrit. Toutefois, quelle que soit la forme sous laquelle les informations sont saisies, une personne chargée de vérifier l'exhaustivité et l'exactitude de la liste (entraînement ou concours) doit être nommée.	
Annexe Schémas de principe	Quelles sont les possibilités d'occuper plus de place aux stands 300m et 25m?	En principe, seule une cible sur deux (300 m) ou une cible sur trois (25 m) peut être utilisée afin de respecter la distance de 2 m. Toutefois, il est possible d'occuper plus de place en prenant des mesures supplémentaires (murs de protection, etc.). Il incombe toutefois à l'installation de tir ou à la société de tir de veiller à ce que les règles de base (par exemple, aucun contact à moins de 2 m pendant plus de 15 minutes) soient respectées. Dans le cas contraire, un contrôle de présence doit être effectué pour permettre le suivi des contacts en cas d'infection.	